



NOUS NE SOMMES PAS VOS MULES !

Nous constatons depuis plusieurs mois dans de nombreux directions et composantes une dégradation inquiétante de nos conditions de travail : surcharges de travail, sous effectifs aggravé par un turnover massif qui en résulte ainsi que le non remplacement de nombreux postes laissés vacants, délais imposés déraisonnablement courts, pressions, parfois coups de mentons, brimades...

Cela, dans un contexte où le changement incessant des consignes et objectifs oblige les agents à un numéro d'équilibrisme permanent, source de stress et parfois de démotivation liée à une perte de sens du travail.

Cette situation est aggravée cette rentrée avec la hausse du nombre d'étudiants entraînant des sureffectifs notamment en 1ère année. Les créations de postes ne permettant pas d'y faire face. Aussi, lors de la création de nouvelles offres de formation, des heures d'enseignement sont mises en place sans que les effectifs administratifs ne suivent. Les secrétariats pédagogiques croulent sous le travail en particulier pour assurer le suivi des cursus en apprentissage nécessitant des démarches administratives supplémentaires auprès des entreprises.

Les directions ne semblent pas prendre en compte la gravité de la situation et du mal être de nombreux agents : toujours plus avec toujours moins de personnel.

Cette situation doit cesser !

Dans son message adressé aux personnels, le nouveau président de l'université disait vouloir « améliorer les conditions de travail à l'UPEC ». Nous mettons en garde : nous n'accepterons pas les fausses promesses compte tenu des dérives constatées et nous lui rappelons à son obligation d'employeur de protéger la santé physique et morale des personnels.

La CGT donnera toutes les suites qui s'imposent et appelle les agents à ne pas se laisser faire en nous faisant remonter et en signalant dans le registre santé et sécurité toute mise en danger de leur santé ou dégradation de leur condition de travail.

Par ailleurs, nous appelons à voter CGT aux élections professionnelles qui se tiendront le 6 décembre afin d'y défendre sans concession les droits et les conditions de travail des personnels dans les instances représentatives du personnel (comité technique, CHSCT, CPE...) renouvelées à cette occasion.

